

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 8 décembre 2021

CITE MARINE IMPLANTE UN SITE DE PRODUCTION A SAINT-QUENTIN DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Fondée en 1990, Cité Marine est devenue en 30 ans une entreprise leader en France sur le marché des produits de la mer et légumes élaborés ainsi que plus récemment sur le marché des plats végétariens.

Le nouveau projet de l'entreprise annoncé aujourd'hui prévoit la construction d'un nouveau site de production à Saint-Quentin (Aisne) pour un montant d'investissement de 32 M€ qui se traduira par la création de 200 emplois d'ici à 2025.

La construction d'une 1^{ère} tranche débutera dès 2022 pour une mise en service début 2023.

Premier site de production en dehors du Grand Ouest

La société dispose à ce jour de 7 sites de production dans le Grand Ouest de la France (Bretagne, Normandie, Pays de Loire). Dans le cadre de ce nouveau projet, plusieurs territoires et sites d'implantation ont été étudiés en France. A l'issue de cette étude menée avec Nord France Invest (NFI) et Agrosphères, Cité Marine a retenu le Parc d'Activités des Autoroutes sur la commune de Saint-Quentin.

3 raisons principales ont guidé ce choix :

- La volonté de développer les capacités de production en France
- La tradition industrielle et agricole de la région Hauts-de-France
- Le potentiel de recrutement et les compétences disponibles.

La création de cette nouvelle unité de production s'inscrit dans un contexte de forte croissance, notamment sur le marché des produits végétariens, et dans une volonté de se rapprocher de marchés stratégiques.

Le projet prévoit au-delà de 2025 un plan d'investissements complémentaires de 15 M€ ce qui devrait porter l'effectif du site à 350 emplois.

Si le projet marque une nouvelle étape dans la stratégie de développement de la société, c'est également une décision d'investissement qui vient renforcer l'attractivité du Saint-Quentinois et des Hauts-de-France.

La genèse et l'accompagnement du projet

Les premiers échanges entre Cité Marine, NFI et Agrosphères ont été initiés en octobre 2020.

La société bénéficie par ailleurs de la mobilisation de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, de la Région Hauts-de-France et de l'Etat pour réunir toutes les conditions favorables à l'implantation de ce nouveau site de production.

A propos de Cité Marine

Cité Marine emploie actuellement 1 700 collaborateurs et réalise un CA de 370 M€.

Cité Marine est engagée dans une démarche de production durable, éthique et responsable, basée sur un système de management de la qualité performant (sites certifiés IFS et BRC), avec une recherche permanente d'excellence et d'innovation pour garantir :

- L'expertise en produits de la mer et légumes élaborés ainsi qu'en plats végétariens au service de ses clients
- La force de frappe industrielle au service de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et du sur-mesure
- Le choix dans une large gamme de solutions repas et de produits d'accompagnements, sains, accessibles, pratiques, en adéquation avec les préoccupations nutritionnelles des consommateurs

Depuis 2012, Cité Marine est une filiale du groupe japonais Nippon Suisan Kaisha (Nissui).

Fondé au Japon en 1911, Nissui est aujourd'hui le numéro 2 mondial des produits de la mer, avec un chiffre d'affaires global de 5,5 milliards d'€ et 15 000 collaborateurs à travers le monde. Le groupe est présent sur tous les maillons de la chaîne de valeur, de la pêche – aquaculture à la 2nde transformation et au développement d'ingrédients pour la chimie fine et la pharmacie.

Pour Eric Le Hénaff, Président Directeur Général de Cité Marine, ce projet est le fruit d'un travail collectif mené avec la Région Hauts-de-France, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et les services de l'état. Il remercie les différentes parties prenantes pour leurs accompagnements efficaces formalisés par la signature prochaine d'un contrat d'implantation. « Ce nouveau site, complémentaire de nos sites existants, permettra à l'entreprise de poursuivre sa forte dynamique de croissance en France et à l'International »

Ce projet est soutenu financièrement dans le cadre du plan France relance. **Le préfet de l'Aisne, Thomas Campeaux**, souligne qu'il s'agit d'un projet important pour le territoire, permettant de consolider le positionnement du département sur l'industrie agroalimentaire. Il s'inscrit dans le cadre du renforcement de notre souveraineté alimentaire, en implantant durablement des capacités de production sur le sol français. L'Aisne bénéficie d'une situation stratégique et de la mobilisation de tous les acteurs du département, notamment du service public de l'emploi pour accompagner l'entreprise.

Pour Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, cette décision conforte une fois de plus l'attractivité internationale de la région, 1^{ère} région française en termes d'accueil de projets industriels d'Investissements Directs Etrangers. Cette décision de Cité Marine renforce également l'importance et l'excellence de la filière agroalimentaire régionale. Aux côtés du groupe depuis le début du projet, la Région restera très présente auprès de Cité Marine pour faire de cette implantation à Saint-Quentin un succès.

Pour Frédérique Macarez, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, la venue de Cité Marine sur le territoire enverra un formidable message d'espoir. « Espoir pour l'emploi, espoir pour nos habitants, pour l'avenir du saint-quentinois. Je suis très reconnaissante au groupe Cité Marine de sa confiance !

Je suis ravie de cette perspective d'accueillir une industrie moderne et à la pointe de la technologie qui va créer des emplois pour les habitants. Cette belle signature traduit la dynamique économique du territoire et sa capacité à accueillir des projets industriels de grande ampleur avec des infrastructures adaptées sur le Parc des Autoroutes, un réseau de sous-traitants dense, des filières de formations ad hoc. Cette implantation est cohérente avec les points forts du territoire, son agriculture et son pôle d'excellence robonumérique que nous avons réussi collectivement à mettre en place. La collectivité et ses partenaires continueront d'accompagner le groupe Cité Marine pour faciliter la concrétisation de ce beau projet dans les meilleures conditions. »

Contacts presse :

Service Presse - Région Hauts-de-France : Peggy Collette-El Hamdi – peggy.collette@hautsdefrance.fr / 03 74 27 48 38

Clémence Biat – clemence.biat@hautsdefrance.fr / 03 74 27 48 04

Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois : Aurélie Moreau - aurelie.moreau@saint-quentin.fr / 06 30 44 41 73